



FICHE ACTION

3.4.2

INCITER LES ACTEURS DU TERRITOIRE À DÉVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE

- **Orientation stratégique :** Réussir la transition écologique en réduisant la dépendance énergétique et en favorisant l'économie circulaire
- **Objectif opérationnel :** 3.4 Promouvoir le développement des ENR&R
- **Objectifs transversaux :** 3.3 Favoriser l'optimisation et création de réseaux de chaleur
6.3 Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

Type d'action

- ✓ Atténuation
- ☐ Adaptation
- ☐ Qualité de l'air
- ✓ Études
- ✓ Action impliquant la population

Priorité :

Incidence sur l'environnement :
Incidence sur les populations :
Coût de l'action :
Moyens humains :

Références

ODD-ONU : 3-7-9-10-11-12-13
SRCAE :
ENR&R 1 / ENR&R 2 / ENR&R 3
PCAEM :
ENE 3 - AIR 9 - HAB 5 – AT7
En lien avec l'action :
1.4.2, 3.1.1

PILOTAGE DE L'ACTION : Mission Développement Durable



PARTENAIRES :

ALEC-MVE, Énergie partagée, Communes, SIPPAREC, SIGEIF, MGP, Région, ADEME, Gestionnaires des réseaux, Ekopolis



SERVICES MOBILISÉS :

Direction de l'Aménagement, Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement, Direction de l'Informatique et du SIG, Direction du Développement Économique et de l'Emploi

Contexte - Enjeux

Par essence décentralisés, les gisements d'énergies renouvelables doivent être valorisés afin de permettre aux territoires d'organiser leur autonomie énergétique. Sur le Territoire de PEMB, la production d'énergies renouvelables et celle issue de procédés de récupération représentent 5% de la consommation énergétique. Par ailleurs, PEMB possède des ressources naturelles exploitables lui procurant un potentiel énergétique renouvelable intéressant.

Le Schéma Régional Climat Air Énergie d'Ile-de-France prévoit, d'ici 2050, de couvrir 45% de ses besoins énergétiques via les énergies renouvelables locales. À côté de cela, le Plan Climat Air Énergie Métropolitain fixe, à l'horizon 2050, l'objectif d'atteindre 60% d'énergies renouvelables et de récupération dans le mix énergétique métropolitain (hors transport), dont 30% au moins produites localement.

Dans une vision de substitution progressive des énergies fossiles par des énergies renouvelables et de récupération, le Territoire PEMB ambitionne à l'horizon 2050 de produire localement 11% d'ENR&R.

Modalités de mise en œuvre :**1. CONSTRUIRE DES STRATÉGIES PARTENARIALES :**

- Animation d'un réseau d'acteurs locaux autour du développement des ENR&R
- Appui des collectifs citoyens agissant en faveur du développement des ENR&R (associations, SCIC...)
- Recensement et structuration d'un réseau d'entreprises et/ou d'artisans locaux RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- Organisation de visites d'unités de production d'ENR&R pour les élus

2. ÉTUDIER LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ENR&R SUR LE TERRITOIRE :

- Recensement des études existantes et mise à disposition des communes
- Réalisation des études du potentiel photovoltaïque sur certains bâtiments des communes (par le biais de groupements de commande)
- Réalisation d'études de potentiel et de faisabilité d'utilisation de la chaleur fatale comme source d'énergie

3. INFORMER QUANT AUX SUBVENTIONS DISPONIBLES POUR L'INSTALLATION D'ENR&R :

- Réalisation d'un guide des subventions existantes pour l'installation d'ENR&R pour les collectivités
- Veiller à la cohérence des solutions de financement disponibles à l'échelle du Territoire

4. PROPOSER DES QUOTAS ENR&R DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT :

- Encouragement de l'utilisation de labels favorisant l'utilisation d'ENR&R dans le cadre des opérations d'aménagement
- Définition des quotas ENR&R pour les nouvelles constructions dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Résultats attendus :

- Augmentation de la production d'ENR&R sur le Territoire
- Développement des initiatives citoyennes pour le développement des ENR&R

Indicateurs :

Taux de production d'électricité renouvelable sur le Territoire

Mix énergétique global proposé sur le Territoire (ensemble proposé par les régions, Sociétés d'Economie Mixte et fournisseurs d'électricité)

Puissance photovoltaïque installée sur le territoire

Nombre d'initiatives citoyennes de production d'ENR&R sur le Territoire

**Calendrier**

2019-
2025

À DÉFINIR